



Suite a la signature d un bon de commande le bien achete

Par **Iarroque**, le **18/01/2011** à **09:08**

Bonjour,

Nous avons passé commande pour l achat d un tracteur sur lequel devait être fait un credit et nous avons demandé à l essayer au préalable.

Suite aux essais le tracteur s'est averé insatisfaisant - pannes regulieres-entretien avant achat non fait - compteur d heures trafiqué - nous demandons a ce que le concessionnaire nous propose un autre engin car nous ne souhaitons pas acheter ce dernier - 6 mois apres alors que le vendeur n ai pas encore trouvé un engins de remplacement ce dernier nous demande de remplir les documents du pret initialement prévu - Nous avons refusé tant qu un autre tracteur ne nous a pas ete proposé à la vente - le vendeur fait pression et évoque la signature du bon de commande. Que faire ? Suis-je dans mon droit de refuser la signature du pret sur un engins que je n achete pas et un autre que je n ai pas encore vu ?

Merci pour votre réponse - je tiens à votre disposition les documents que j ai en ma pocession.